

OLIGER FRANCE



NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

POÊLE À GRANULÉS

SANS ÉLECTRICITÉ

A TIRAGE NATUREL

PERLE 7 / 10

Référence catalogue PE6* et PE8*

Pour l'installation, l'utilisation et la maintenance, lisez préalablement et attentivement les instructions. Le livret d'instructions fait partie intégrante du produit. Le fabricant se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reprises dans ce manuel à n'importe quel moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses propres produits. Ce manuel ne peut être considéré comme un contrat vis-à-vis des tiers.

Ver. 4.181224

Chère cliente / Cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un de nos produits, fruit d'une expérience technologique et d'une recherche continue afin d'obtenir un produit répondant aux domaines de la sécurité, de la fiabilité et de la performances. Dans ce manuel, vous trouverez toutes les informations et les conseils utiles pour pouvoir utiliser efficacement votre produit en toute sécurité.

INDICATIONS IMPORTANTES

Ce livret d'instructions a été rédigé par le constructeur et est partie intégrante et essentielle du produit. En cas de vente ou de transfert du produit, assurez-vous toujours de la présence du livret, les informations contenues dans celui-ci étant adressées à l'acquéreur et à toute personne participant à l'installation, l'utilisation et à la maintenance du produit. Lisez attentivement les instructions contenues dans ce livret avant de procéder à l'installation, à l'utilisation et à la maintenance du produit. Le respect des indications contenues dans ce livret d'instructions garantit la sécurité des personnes et des biens ; Il assure l'économie d'énergie et une durée de fonctionnement plus longue. Le constructeur décline toute responsabilité quant aux dommages causés par le non-respect des normes d'installation, d'utilisation et de maintenance indiquées dans ce livret d'instructions, les modifications non autorisées apportées au produit ou l'intégration de pièces de rechange qui ne sont pas d'origine. L'installation et l'utilisation du produit doivent être effectuées conformément aux instructions du fabricant et dans le respect des normes européennes, nationales et des règlements locaux. L'installation, la vérification du fonctionnement, la maintenance et les réparations sont des opérations qui doivent être effectuées exclusivement par un personnel qualifié, autorisé et possédant une connaissance appropriée du produit. L'installation du produit ne doit pas être effectuée derrière des parois en bois ou toute matière inflammable. Pour une installation correcte, il est nécessaire de respecter ce qui suit dans la section "Distances de sécurité". Vérifiez que le plancher où sera installé le produit soit parfaitement plat. Le montage du poêle doit être effectué par deux personnes minimum. Brancher dans les règles de l'art les tuyaux de raccordement d'évacuation des fumées. Mettre en marche le poêle en utilisant uniquement des granulés selon les normes de qualité (se référer au chapitre "COMBUSTIBLE" pour cela). Ne jamais utiliser de carburants liquides pour allumer le poêle ou pour relancer les braises. Prévoir une ventilation suffisante dans la pièce d'installation pendant le fonctionnement. L'alimentation en combustible s'interrompt en présence d'anomalies de fonctionnement. Remettre l'appareil en marche seulement après avoir éliminé la cause de l'anomalie. Suspendre l'utilisation du produit en cas de panne ou de mauvais fonctionnement. L'accumulation éventuelle de granulés non brûlés dans le brasier à la suite de tentatives répétées d'allumages manqués doit être enlevée avant un nouvel allumage. Le fonctionnement du poêle à granulés peut provoquer un réchauffement important de ses surfaces, des poignées, du tuyau de fumée et de la vitre. Pendant le fonctionnement, ne toucher ces parties qu'avec un chiffon de protection ou un moyen auxiliaire approprié. À cause du développement de la chaleur sur la vitre, faites attention à ce que les personnes ne connaissant pas bien le fonctionnement du poêle ne restent pas dans la zone d'installation. Informer les enfants des précautions à prendre pendant le fonctionnement du produit et des dangers éventuels. En cas de problème ou d'incompréhension du manuel d'instruction, contactez votre revendeur. Il est interdit de poser des objets ne résistant pas à la chaleur sur le poêle ou dans un rayon minimum de sécurité prescrit. Il est également interdit d'ouvrir la porte pendant le fonctionnement ou de faire fonctionner le poêle si la vitre est fissurée ou cassée. Le constructeur, suivant une politique constante de développement, peut effectuer les modifications qu'il juge nécessaires sans préavis et dans l'unique but d'améliorer les caractéristiques de ses produits. Cependant, le produit livré sera toujours conforme à la commande validée par le client, ou toute modification impérative ne pourra se faire sans un accord du client et formalisée par un écrit. Ce document est propriété exclusive de la société OLIGER France ; il ne peut être diffusé totalement ou en partie à des tiers sans l'autorisation écrite de la société. La société se réserve tous droits selon la loi en vigueur.

DIRECTIVES ET NORMES

Tous nos produits sont construits selon les directives et les normes en vigueur, notamment :

EN 14785:2006
EN 16510-1:2018
DIRECTIVE 2009/125/CE

RÈGLEMENT (UE) 305/2011
RÈGLEMENT (UE) 2015/1185
RÈGLEMENT (UE) 2015/1186

	Pages	
1	NORMES GÉNÉRALES	5
1.1	Cheminée ou Conduit d'évacuation des fumées	5
1.2	Terminal de cheminée	6
1.3	Prise d'air extérieur	7
1.4	Branchement au conduit d'évacuation des fumées	7
1.5	Prévention des incendies domestiques	7
2	CARACTÉRISTIQUES ET DONNÉES TECHNIQUES	8
2.1	Caractéristiques	8
2.2	Données techniques	8
2.3	Dimensions et cotes	9
2.4	Données d'identification du produit	9
3	COMBUSTIBLE	9
3.1	Remarques générales	9
4	INSTALLATION	11
4.1	Remarques et consignes générales	11
4.1.1	Installation avec coexistence de plusieurs appareils	11
4.1.2	Adaptation des locaux d'installation	11
4.1.3	Système d'évacuation des fumées	11
4.2	Distances minimales de sécurité	11
	Installation d'angle	12
	Installation murale	12
	Distance par rapport au contre-plafond ou aux plafonds inflammables	13
	Distance entre le système d'évacuation des fumées et les parois inflammables	13
4.3	Protection du plancher	14
4.4	Mise en place de la prise d'air	14
4.5	Conduit d'évacuation des fumées	14
	Remarques générales	15
	Utilisation d'un conduit d'évacuation des fumées de type traditionnel	15
	Utilisation d'un conduit de fumées externe	16
5	MONTAGE	16
5.1	Remarques générales	16
5.2	Déballage	16
6	UTILISATION	17
6.1	En général	17
6.2	Description des composants	18

6.3	Chargement du réservoir	18
6.4	Allumage du poêle	19
6.5	Modalités de la combustion	20
6.6	Extinction du poêle	20
6.7	Nettoyage de l'échangeur thermique	21
6.8	Allumage et fonctionnement normal	21
7	SECURITE	21
7.1	Sécurité	21
8	MAINTENANCE ANNUELLE	22
9	ENTRETIEN ET MAINTENANCE COURANTE	22
9.1	Ouverture de la porte	22
9.2	Elimination des cendres	22
9.3	Nettoyage du brasier	22
9.4	Nettoyage du toboggan de chargement	23
9.5	Nettoyage bac à cendres	23
9.6	Nettoyage de la chambre de combustion	24
9.7	Nettoyage chambre des fumées	24
9.8	Nettoyage de l'installation d'évacuation	24
9.9	Nettoyage des pièces en métal et de la céramique	24
9.10	Nettoyage de la vitre	24
9.11	Rupture de la vitre	24
9.12	Inactivité du poêle	25
10	FEU DE CHEMINÉE	25
11	DOCUMENTATION TECHNIQUE	26

1. NORMES GÉNÉRALES

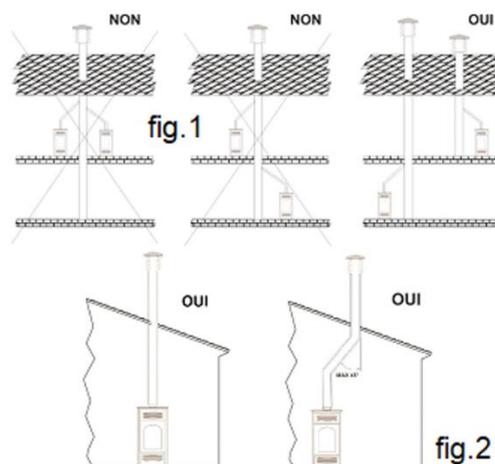
Concernant les caractéristiques et la mise en œuvre des installations des poêles à bois (bûche et granulés) et de leurs conduits de fumée, on prend appui sur des normes et textes réglementant les aspects techniques et sécuritaires ; s'en référer principalement aux normes EN 16510-1, EN 14785, au DTU 24.1 et à l'arrêté « CO » du 23 février 2009 (pour la France).

1.1 Cheminée ou Conduit d'évacuation des fumées

Chaque appareil doit avoir un conduit vertical appelé conduit d'évacuation des fumées pour évacuer les fumées produites par la combustion vers l'extérieur par tirage naturel.

Le conduit d'évacuation des fumées devra répondre aux conditions suivantes :

- Il ne devra être connecté à aucune autre cheminée, poêle, chaudière ou hotte aspirante (fig.1).
- Il devra être placé à une distance suffisante des matériaux combustibles ou inflammables en respectant les distances de sécurité les plus restrictives données par le fabricant du conduit ou suivant les recommandations du DTU.
- La section interne doit être uniforme et de préférence circulaire : les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir des angles arrondis avec un rayon non inférieur à 20 mm ; un rapport maximum entre les côtés de 1,5 ; des parois les plus lisses possible et sans rétrécissement ; des courbes régulières et sans discontinuité ou déviation par rapport à l'axe non supérieures à 45° (fig.2).
- Chaque appareil doit avoir son propre conduit d'évacuation des fumées (généralement d'une section égale ou supérieure au diamètre du tuyau de déchargement des fumées du poêle) et d'une hauteur non inférieure à celle déclarée (voir tableau 1).
- Dans la même pièce, il est interdit d'utiliser deux poêles, une cheminée et un poêle, un poêle et une cuisine à bois, etc. étant donné que le tirage de l'un pourrait endommager le tirage de l'autre. De plus, les conduits de ventilation de type collectif pouvant mettre en dépression la pièce d'installation, même s'ils sont installés dans des pièces adjacentes ou communicantes avec la pièce d'installation, ne sont pas admis.
- Il est interdit de pratiquer des ouvertures fixes ou mobiles sur le conduit d'évacuation des fumées pour connecter des appareils différents de celui qui le dessert.
- Il est interdit de faire transiter à l'intérieur du conduit d'évacuation des fumées, même s'il est surdimensionné, d'autres canaux d'amenée d'air ou encore des tuyaux pour l'usage de l'installation.
- Il est conseillé de veiller à ce que le conduit d'évacuation des fumées soit équipé d'une chambre de recueil des matériaux solides et éventuellement des condensations situées sous l'entrée du conduit de façon à ce qu'il puisse facilement s'ouvrir et être inspecté par le portillon étanche.
- Dans le cas où des conduits d'évacuation avec des sorties parallèles seraient utilisés, il est conseillé de surélever d'un cran le conduit à contrevent (fig.3).



1.2 Terminal de cheminée

Le conduit d'évacuation des fumées doit être équipé en son sommet d'un dispositif appelé terminal de cheminée visant à faciliter la dispersion dans l'atmosphère des produits de la combustion.

Le pot de cheminée devra répondre aux conditions suivantes :

- Avoir une section et une forme interne équivalentes à celle du conduit d'évacuation des fumées.
- Avoir une section utile en sortie non inférieure au double de celle du conduit d'évacuation des fumées.
- Le terminal de cheminée qui dépasse du toit ou qui reste en contact avec l'extérieur (par exemple en cas de plancher ouvert) doit être revêtu avec des éléments en maçonnerie et dans tous les cas bien isolés. Il devra également être construit de façon à empêcher la pénétration dans le conduit d'évacuation des fumées de la pluie, de la neige, des corps étrangers et de manière à ce qu'en cas de vent dans toutes les directions ou inclinaisons, l'évacuation des produits de la combustion (terminal de cheminée anti-vent) soit de toute façon assurée.
- Le terminal de cheminée doit être placé de façon à garantir une dispersion et une dilution appropriées des produits de la combustion et dans tous les cas hors de la zone de reflux. Cette zone a des dimensions et des formes différentes en fonction de l'angle d'inclinaison de la couverture, c'est pourquoi il s'avère nécessaire d'adopter les hauteurs minimums reportées sur les figures 4 et 5.
- Le terminal de cheminée devra être de type anti-vent et dépasser la hauteur du sommet (fig.4 et fig.5).
- Des fabrications éventuelles ou d'autres obstacles dépassant la hauteur du terminal de cheminée ne devront pas être placés derrière le terminal de cheminée même (fig.4).

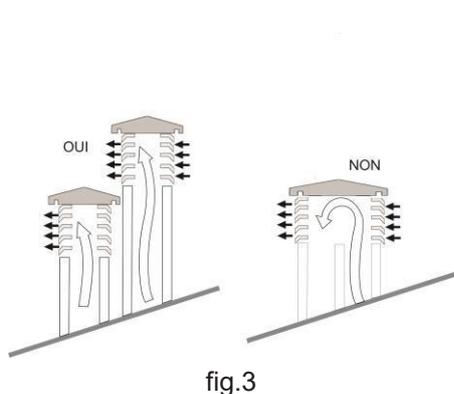


fig.3

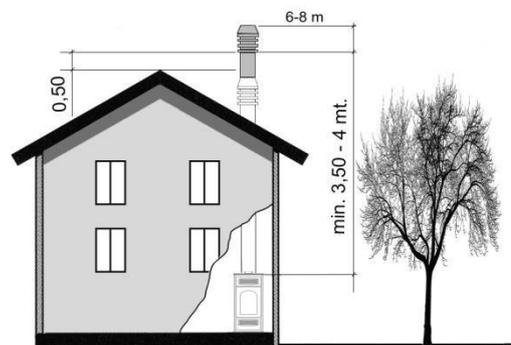


fig.4

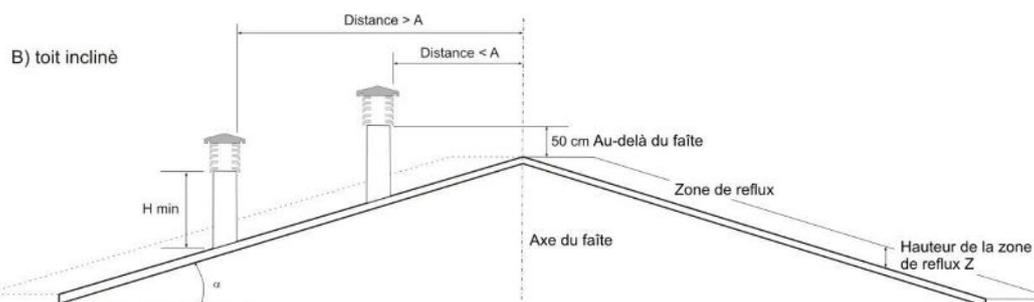
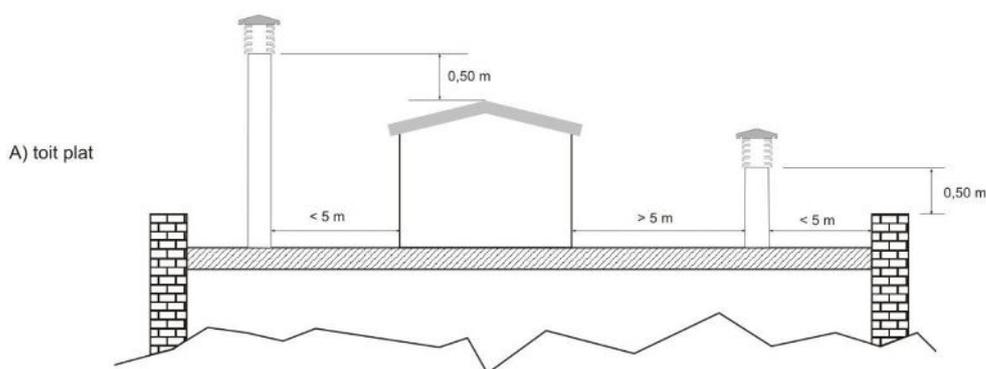


fig.5

Inclinaison du toit [°]	Largeur horizontale de la zone de reflux jusqu'à l'axe du faîte A [m]	Hauteur minimum du débouchage du toit $H_{\min} = Z + 0,50\text{m}$	Hauteur de la zone de reflux Z [m]
15	1,85	1,00	0,50
30	1,50	1,30	0,80
45	1,30	2,00	1,50
60	1,20	2,60	2,10

Tableau 1

1.3 Prise d'air extérieur

- Le poêle doit pouvoir disposer de l'air nécessaire afin de garantir le fonctionnement régulier de la combustion et un bien-être ambiant.
- S'assurer que dans la pièce où le poêle est installé il y ait une aération suffisante et pour cela, créer une amenée d'air depuis l'extérieur avec une section de passage d'air réelle de 60 cm² minimum.
- La prise d'air doit communiquer directement avec la pièce d'installation du poêle, être placée au plus près de l'appareil en évitant toute obstruction et être protégée par une grille permanente non obturable sans réduire la section de passage d'air réelle minimum ci-dessus (soit généralement, un diamètre de carottage de 125 mm pour l'installation de la grille de protection correspondante).
- Remarque : tout dispositif mécanique de ventilation supplémentaire tel que ventilateur de fenêtre, extracteur de hotte (à l'exception des hottes à recirculation) est interdit dans une pièce où se trouve un appareil à combustion raccordé à un conduit de fumée à tirage naturel ainsi que dans un local distinct de cette pièce, dès lors que ce dispositif est susceptible de provoquer une dépression non compensée et suffisante pour entraîner une inversion de tirage du conduit.

1.4 Branchement au conduit d'évacuation des fumées

Voir paragraphe 4.5

1.5 Prévention des incendies domestiques

L'installation et l'utilisation du poêle doivent être conformes aux instructions du fabricant et aux normes de mise en service locales.

ATTENTION : lorsqu'un tuyau d'évacuation des fumées passe à travers une paroi ou un plafond, il est nécessaire d'appliquer des modalités d'installation particulières (protection, isolation thermique, distances par rapport aux matériaux sensibles à la chaleur, grilles de ventilation, etc.).

- Le tuyau de raccordement de la cheminée ne doit jamais passer à travers une surface combustible.
- Ne jamais relier cette unité au conduit d'évacuation des fumées déjà utilisé par un autre appareil. - Il est recommandé de maintenir tous les éléments composés de matériaux combustibles ou inflammables tels que les poutres, les mobiliers en bois, les stores ou les liquides inflammables hors de la zone de rayonnement du foyer et, dans tous les cas, à une distance d'au moins 1,5 m de la façade du foyer.
- Au cas où il y aurait des couvertures en matière combustible, inflammable ou sensible à la chaleur autour de cet espace, un diaphragme de protection en matière isolante et non combustible doit être interposé. Si le plancher est constitué d'un matériel combustible, une protection en matériel non combustible qui dépasse latéralement et frontalement de 30 cm doit être réalisée en correspondance de la façade avant du foyer.
- Pour toute information complémentaire, se référer à la norme locale en vigueur.

2. CARACTÉRISTIQUES ET DONNÉES TECHNIQUES

2.1 Caractéristiques

Les poêles à granulés sont des appareils construits pour fonctionner uniquement avec du granulé de bois de bonne qualité (voir chapitre 3 Combustible).

2.2 Données techniques

ATTENTION

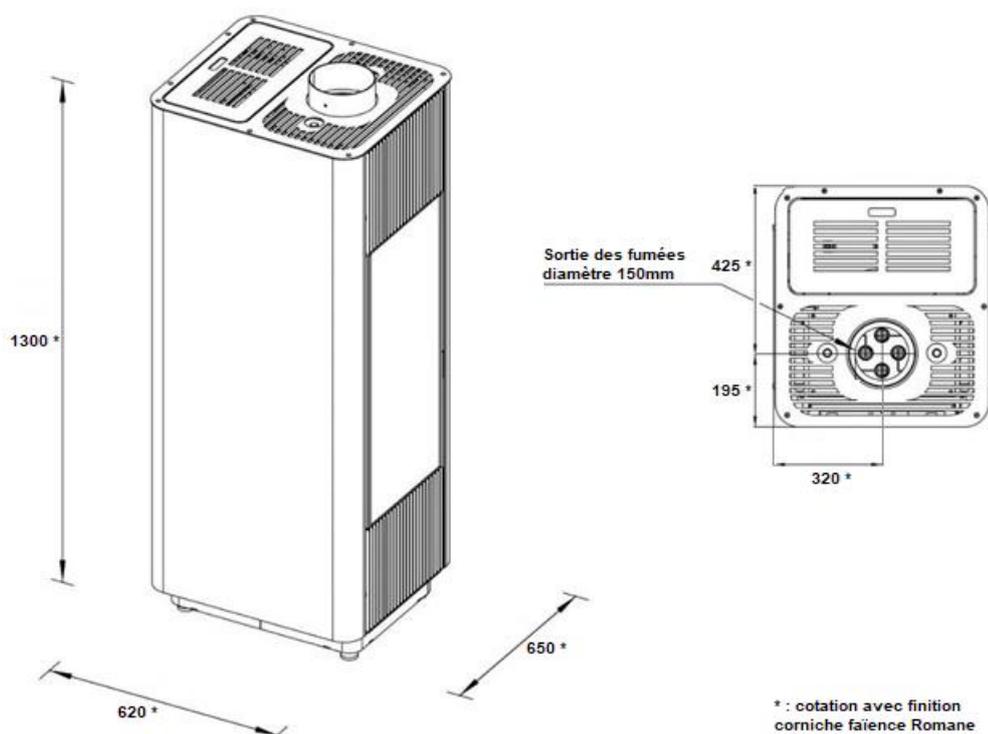
Tirage maximum à ne pas dépasser (Pa) : 10

Les valeurs ci-dessous ont été mesurées à 6-7 Pa de tirage

Modèle	PERLE 7	PERLE 10
Référence catalogue	PE6*	PE8*
Classe énergétique	A+	A+
Consommation horaire à la puissance nominale (kg/h) :	1,47	1,98
Tirage minimum conseillé (Pa) :	7	6
Température des fumées à la buse (°C) :	170	193
Débit massique des fumées (g/s)	5,7	6,4
Rendement (%) :	89,8	89,7
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s (%) :	79,8	79,7
Puissance thermique nominale (kW) :	6,4	8,6
Emissions de CO à 13% O ₂ (mg/Nm ³) :	116	93
Emissions de poussières à 13% O ₂ (mg/ Nm ³) :	18	19
Emissions de Nox à 13% O ₂ (mg/ Nm ³) :	78	80
Diamètre sortie des fumées (mm) :	150	150
Section amenée d'air externe (cm ²) :	113	113
Dimensions l x P x H (cm) :	65x62x130	65x62x130
Capacité réservoir (kg) :	19	19
Poids (kg) :	280	280

2.3 Dimensions et cotes

Dimensions maximales, suivant finition corniche romane.



2.4 Données d'identification du produit

L'étiquette technique reporte les données et les performances de l'appareil.

Le mauvais traitement, l'extirpation, l'absence d'étiquette technique rend tout type d'opération d'installation ou de maintenance difficile à cause de l'impossibilité d'identifier le produit. En cas de dommage, en demander un double au centre d'assistance technique.

Remarque : installer le poêle en respectant une distance murale, de façon à ce qu'elle puisse toujours rester visible.

3. COMBUSTIBLE

3.1 Remarques générales

Le poêle à granulés a été conçu pour ne brûler que du granulé de bois.

Le granulé de bois est un combustible obtenu grâce au pressage de sciure de bois extrait des résidus d'usinages et de la transformation du bois naturel séché. La forme typique en petits cylindres est obtenue par tréfilage. Grâce à la lignine, un élément naturel qui est libéré par le pressage de la matière première, les granulés prennent une certaine consistance et une certaine densité et n'ont pas besoin de traitement avec des additifs ou des liants. Il est possible de trouver différents types de granulés sur le marché avec une certaine qualité et des caractéristiques qui changent selon leur usinage et le type d'essence de bois employé.

ATTENTION : Utiliser toujours des granulés de bois de qualité certifiée : NF, DIN plus, EN plus.

En cas d'utilisation de granulés de mauvaise qualité, la société ne garantit pas le bon fonctionnement du poêle.

Les poêles sont testés pour assurer de bonnes prestations et une parfaite qualité de fonctionnement avec des granulés qui présentent des caractéristiques spécifiques :

Composants :	bois 100% résineux
Longueur :	< 30 mm
Diamètre :	6-6,5 mm
Puissance calorifique inférieure :	4,8 KWh/Kg
Humidité :	< 8%
Résidu en cendre :	< 0,5%

Un granulé de BONNE QUALITE est lisse, brillant, peu poussiéreux et avec une longueur régulière. Un granulé de BASSE QUALITE est de longueur variable, poussiéreux et avec de nombreuses cassures. Etant donné que les caractéristiques et la qualité de granulé influencent notablement l'autonomie, le rendement et le fonctionnement correct du poêle, il est conseillé de :

ÉVITER d'utiliser des granulés avec des dimensions différentes de celles décrites par le constructeur
 ÉvITER d'employer des granulés de mauvaise qualité ou qui contiennent de la poussière et de la sciure éparpillée, de la résine ou encore des substances chimiques des additifs ou des liants
 ÉvITER d'utiliser des granulés humides

Le choix d'un granulé non approprié peut entraîner :

- Obstruction du brasier et des conduits d'évacuation des fumées
- Augmentation de la consommation de combustible
- Diminution du rendement
- Aucune garantie de fonctionnement normal du poêle
- Saleté de la vitre et du foyer
- Production de granulés non brûlés et de cendres lourdes

La présence d'humidité dans le granulé aura toujours pour conséquences :

- Le mauvais fonctionnement du système de chargement
- Une mauvaise combustion

Le granulé doit être maintenu emballé dans un lieu sec et protégé

L'EMPLOI D'UN GRANULE DE MAUVAISE QUALITE ET NON CONFORME AUX INDICATIONS DU CONSTRUCTEUR PEUT NON SEULEMENT ENDOMMAGER LE POELE ET SES PERFORMANCES MAIS EGALEMENT DETERMINER LA DECHEANCE DE LA GARANTIE ET DE LA RESPONSABILITE DU CONSTRUCTEUR.

Remarque importante et entretien périodique :

Suivant la qualité des granulés utilisés, et principalement **suivant leur taux de fines, il sera nécessaire de réaliser périodiquement le nettoyage complet du réservoir à granulés** afin d'éliminer l'accumulation de ces particules fines pouvant être présentes en quantité (fond du réservoir).

4. INSTALLATION

4.1 Remarques et consignes générales

Toutes les précautions spécifiques doivent être prises lors de l'assemblage (mise en place du foyer, puis du corps de l'appareil), de l'installation (notamment respect des distances de sécurité vis-à-vis de tout matériau combustible, éléments du conduit de raccordement respectant le diamètre de la buse de sortie de fumée de l'appareil, raccord sur conduit de fumée unique, présence d'une amenée d'air dédiée obligatoire), de l'utilisation courante (respect des combustibles compatibles et des consignes d'entretien journalier), ou de l'entretien général de l'appareil (entretien annuel fait par un professionnel qualifié). A ce titre, veuillez toujours vous en référer au manuel d'installation et d'utilisation de l'appareil.

Informations complémentaires :

- Toujours prendre en compte le poids de l'appareil dans le choix de l'emplacement de celui-ci.
- Le suivi des normes, des codes locaux et des réglementations nationales ou européennes s'impose, en toute occasion.

4.1.1 Installation avec coexistence de plusieurs appareils

La possibilité de coexistence de plusieurs appareils, même alimentés avec combustibles différents, aussi bien que hottes avec ou sans extracteur, doit être évaluée soit dans les vérifications préventives, soit dans la phase d'essai d'allumage pour détecter d'éventuelles variations par rapport aux conditions de projet ou en relation à des aspects indétectables dans la phase de conception.

La pièce doit avoir une ventilation ou aération adéquate, selon les dispositions des producteurs de chaque appareil. La prise d'air externe doit répondre aux conditions requises dans les paragraphes 1.3 et 4.4.

4.1.2 Adaptation des locaux d'installation

L'installation dans les pièces avec danger d'incendie est interdite.

Est interdite l'installation à l'extérieur.

Il est également interdit d'effectuer l'installation à l'intérieur de pièces dans lesquelles se trouvent des appareils qui prélèvent l'air comburant dans la pièce.

Dans les salles de bain, les chambres à coucher et les studios, seule l'installation étanche est permise, ou bien l'installation d'appareil à foyer fermé, avec prélèvement canalisé de l'air comburant par l'extérieur.

L'installation du poêle doit avoir lieu dans un endroit qui permette une utilisation facile et sûre, ainsi qu'une maintenance simple.

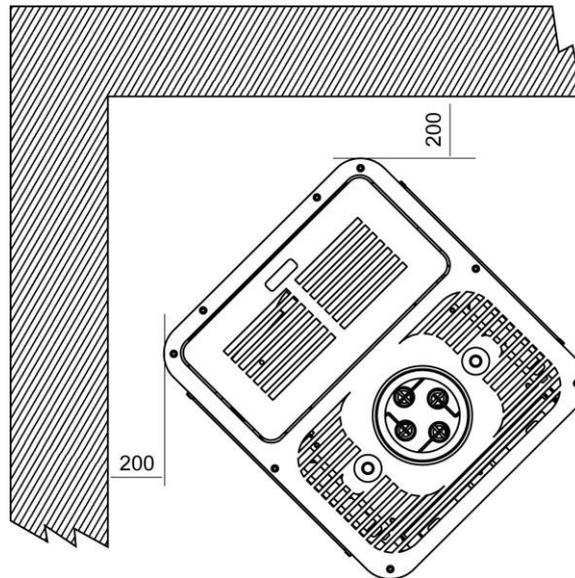
4.1.3 Système d'évacuation des fumées

Chaque appareil doit être raccordé à un système d'évacuation des fumées adéquat, et garantir une dispersion adéquate dans l'atmosphère des produits de la combustion. L'évacuation des produits de la combustion doit avoir lieu par le toit. L'évacuation directe par le mur vers des espaces fermés, même à ciel ouvert est interdite.

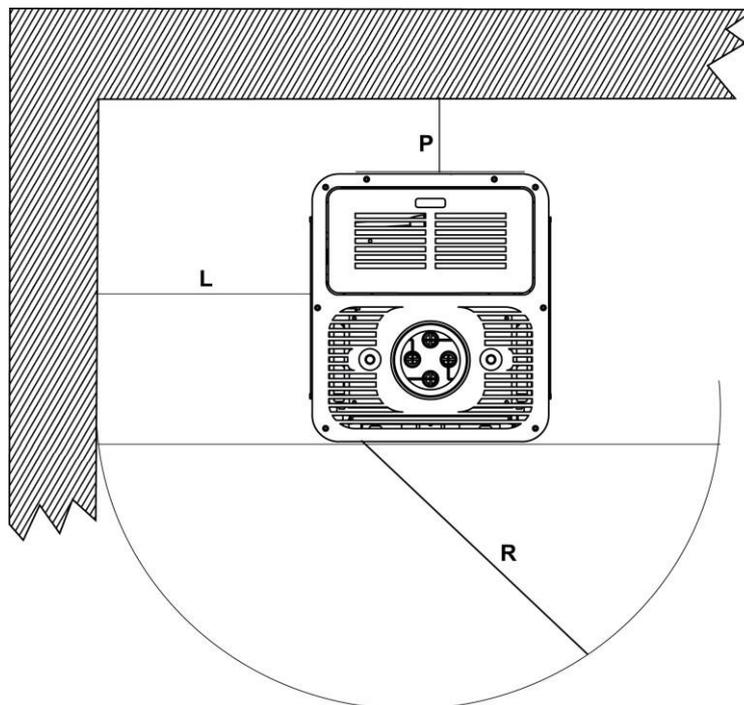
4.2 Distances minimales de sécurité

Les figures suivantes représentent les distances minimales de sécurité qui doivent obligatoirement être toujours respectées **en présence de tout matériau combustible**.

Installation d'angle (mm)



Installation murale (mm)



Distances de sécurité des matériaux inflammables :

Distance minimum en air des parois postérieures inflammables

P = 200 mm

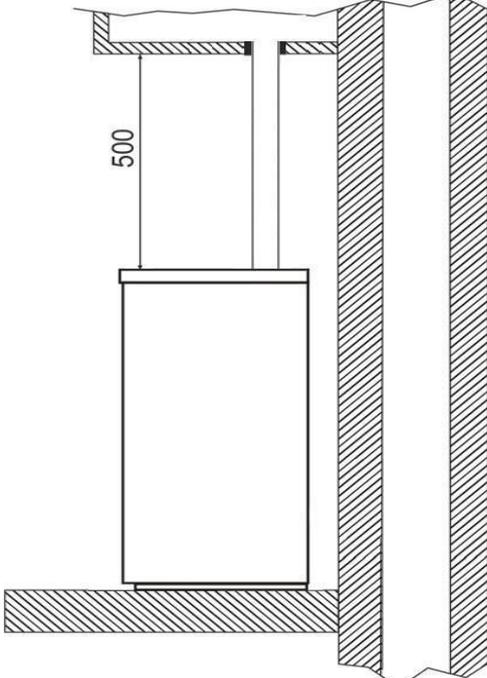
Distance minimum en air des parois latérales inflammables

L = 600 mm

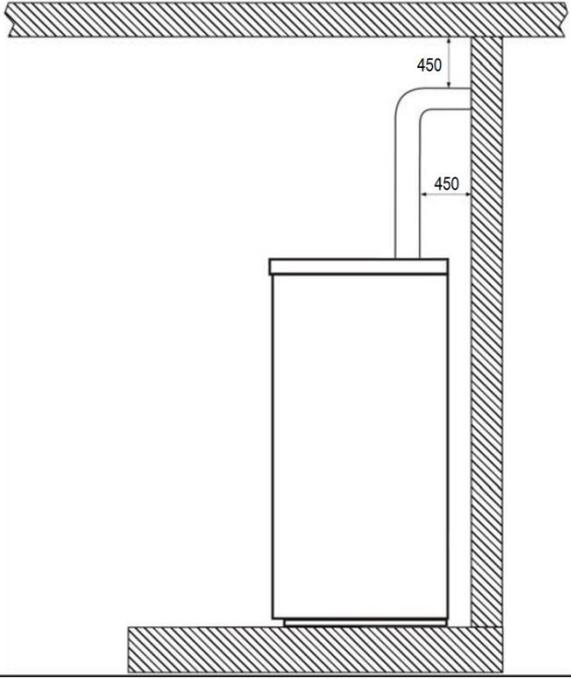
Distance frontale de matériaux inflammables

R = 1500 mm

Distance par rapport au contre-plafond ou aux plafonds inflammables (mm)



Distance entre le système d'évacuation des fumées et les parois inflammables (mm)



4.3 Protection du plancher

Dans le cas d'un plancher sensible à la chaleur, à l'humidité ou inflammable, il est nécessaire d'utiliser une protection pour le plancher (par ex. plaque en tôle d'acier, marbre ou carrelage).

Tout type de protection choisie doit dépasser d'au moins 300 mm des parties antérieures et latérales du poêle (Fig. 6), comme supporter le poids du poêle et avoir une épaisseur de 2 mm. (Fig. 7)

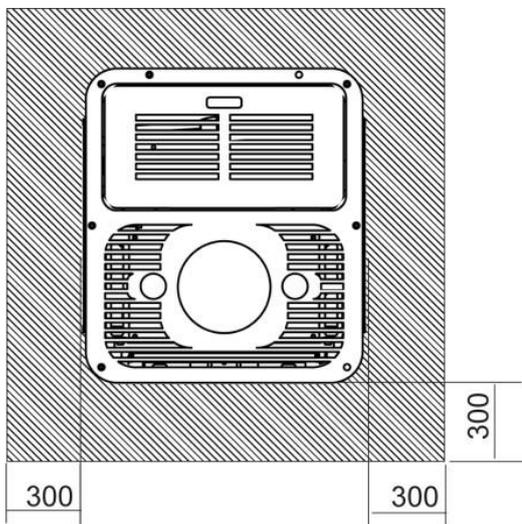


fig. 6

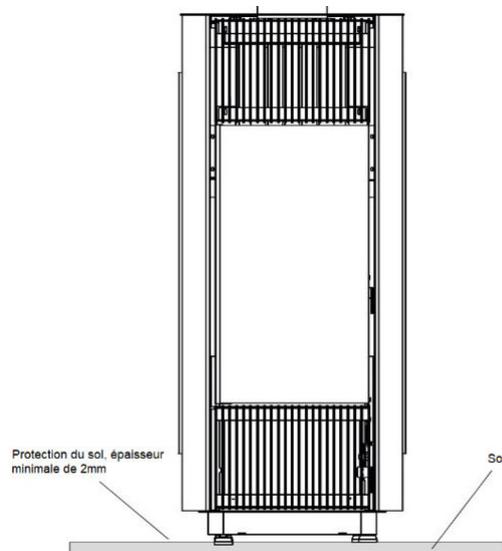


fig. 7

4.4 Mise en place de la prise d'air

La prise d'amenée d'air comburant doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ou un espace ventilé sur l'extérieur (la prise d'air direct sur l'extérieur doit être placée dans la mesure du possible face aux vents dominants). Afin de positionner correctement et de façon sûre la prise d'air (toujours en partie basse du mur), il est indispensable de bien respecter les prescriptions décrites dans le paragraphe 1.3.

Rappel : attention à la présence de tout dispositif d'extraction d'air (VMC, hotte aspirante, etc...) qui viendrait altérer cet apport nécessaire en comburant à toute bonne combustion.

4.5 Conduit d'évacuation des fumées

Remarques générales

Toujours s'assurer que le conduit d'évacuation soit complètement étanche et correctement installé, aussi bien du point de vue du fonctionnement que de la sécurité. La construction du conduit d'évacuation doit être effectuée par un professionnel ou une entreprise spécialisée.

En France, les normes applicables pour la réalisation d'un conduit d'évacuation des fumées sont présentes dans le DTU 24.1 (notamment pour les appareils de type poêle à bois).

Important : Il est interdit d'effectuer l'installation dans un conduit de fumée où les fumées ou vapeurs d'un autre appareil sont déjà évacuées (chaudières, hottes, etc.).

Note : la longueur et le diamètre du conduit d'évacuation dépendent du type d'installation ; le poêle a été conçu pour accueillir des tuyaux de 150 mm de diamètre. Une réalisation linéaire sans coudes est toujours préférable. Réaliser toujours l'installation d'évacuation de manière à ce que le nettoyage périodique soit garanti par un accès facile et sans qu'il ne soit nécessaire de démonter une pièce. (tableau 2)

TYPE D'INSTALLATION	AVEC TUYAU $\geq \varnothing$ 150 mm
Longueur minimum	3m
Longueur maximum (si conditions réunies)	8m
Angle maximal des coudes utilisés	45°
Nombre maximum de coudes	2

Tableau 2

Utilisation d'un conduit d'évacuation des fumées de type traditionnel

Si l'on souhaite utiliser un conduit d'évacuation des fumées déjà existant, il est conseillé de le faire contrôler par un ramoneur professionnel pour vérifier qu'il soit complètement étanche. Ceci parce que les fumées, étant légèrement sous pression, pourraient s'infiltrer dans d'éventuelles craquelures du conduit d'évacuation des fumées et envahir l'espace habité.

Si, lors de l'inspection, le conduit d'évacuation des fumées ne s'avérait pas parfaitement conforme, il est conseillé de la tuber avec un matériel neuf. Si le conduit d'évacuation des fumées existant est de grandes dimensions, il est conseillé d'insérer un tuyau avec un diamètre de 150 mm ; de plus, il est conseillé d'isoler le conduit d'évacuation des fumées (fig.8 et 9).

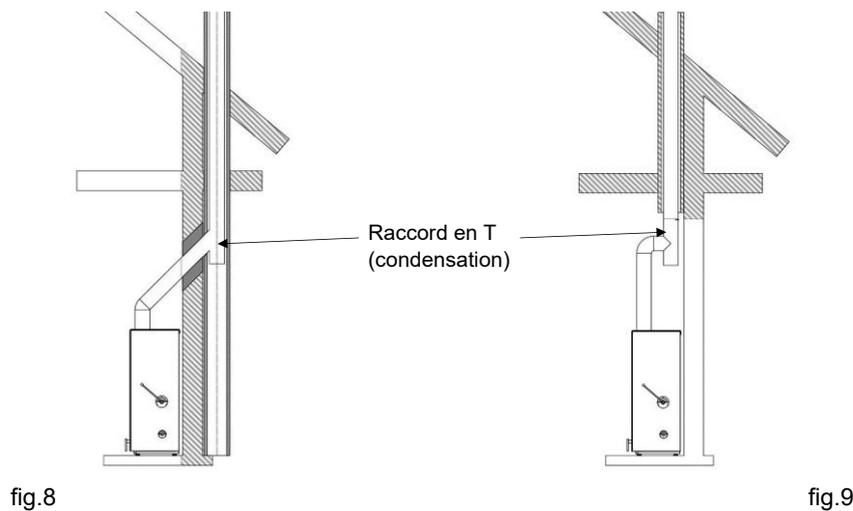


fig.8

fig.9

Utilisation d'un conduit de fumées externe

Il est possible d'utiliser un conduit de fumée externe seulement si celui-ci répond aux conditions requises suivantes :

- Seuls des tuyaux isolés (double paroi) en acier inox fixés au bâtiment (fig.13) doivent être utilisés. - À la base du conduit, il doit y avoir une inspection pour effectuer les contrôles et les maintenances périodiques.
- Il doit être équipé d'un terminal de cheminée anti-vent et respecter la distance "d" par rapport au sommet du bâtiment selon les indications figurant dans 1.2. La solution à adopter dans le cas où l'on souhaite utiliser un conduit d'évacuation des fumées extérieur est représentée sur la fig.10.

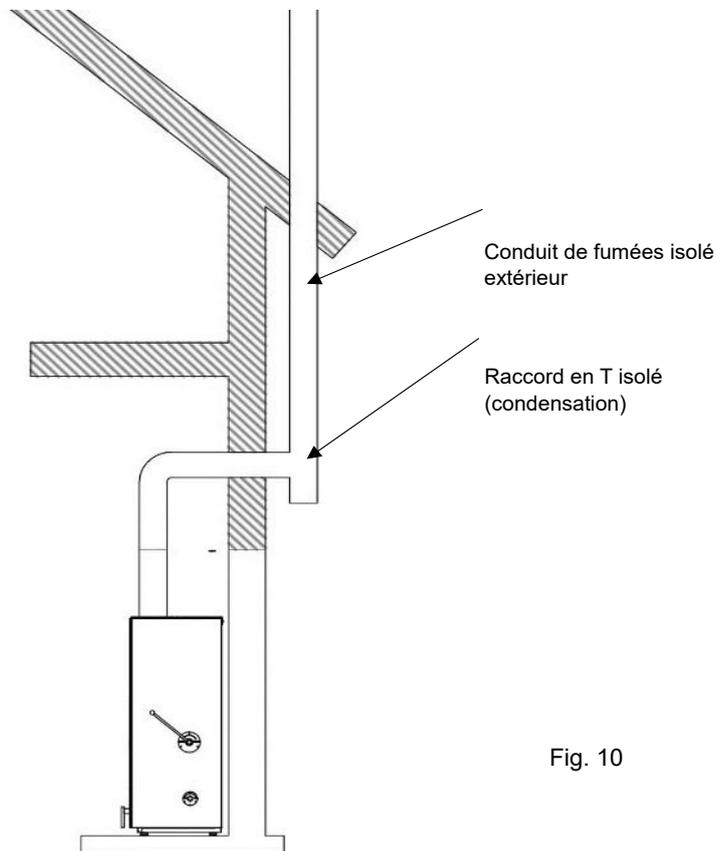


Fig. 10

5. MONTAGE

5.1 Remarques générales

Afin d'éviter les incidents et les dommages sur le produit, certaines recommandations sont listées ci-dessous :

- Les opérations de déballage et d'installation doivent être effectuées par deux personnes minimum
- Chaque opération de déplacement doit être effectuée avec des moyens appropriés et dans le complet respect des normes en vigueur en matière de sécurité
- L'orientation du produit emballé doit être conforme aux indications fournies par les pictogrammes et celles figurant sur l'emballage
- Si des câbles, des courroies, des chaînes, etc. sont utilisés, il faut s'assurer qu'ils soient adaptés au poids à décharger et qu'ils soient en bon état général
- Concernant le déplacement de l'emballage, effectuer des mouvements lents et continus afin d'éviter tout arrachement des câbles, des chaînes, etc...
- Ne pas effectuer d'inclinaisons excessives afin d'éviter tout basculement
- Ne jamais rester dans le rayon d'action des moyens de chargement/déchargement

5.2 Déballage

Déballer le produit en prenant garde de ne pas l'endommager ou l'érafler et retirer du foyer du poêle la confection des accessoires et d'éventuels morceaux de polystyrène ou de carton utilisés pour bloquer les parties amovibles, etc.

Se rappeler de ne pas laisser les morceaux d'emballage à la portée des enfants (sachets en plastique, polystyrène, etc.) étant donné qu'ils pourraient représenter d'éventuelles sources de danger et les éliminer selon les lois en vigueur.

6. UTILISATION

Le suivi des normes, des codes locaux, des réglementations nationales et européennes s'impose, en toute occasion.

Des installations non conformes ou un usage inapproprié de l'appareil peuvent invalider la garantie. Ne pas utiliser l'appareil comme incinérateur ou de toute autre façon différente de celle pour laquelle il a été conçu.

Aucun autre combustible en dehors des granulés de bois ne doit être utilisé.

Ne pas utiliser des combustibles liquides.

L'appareil, spécialement les surfaces externes, lorsqu'il est en fonction atteint des températures élevées au toucher ; manœuvrer avec prudence pour éviter les brûlures.

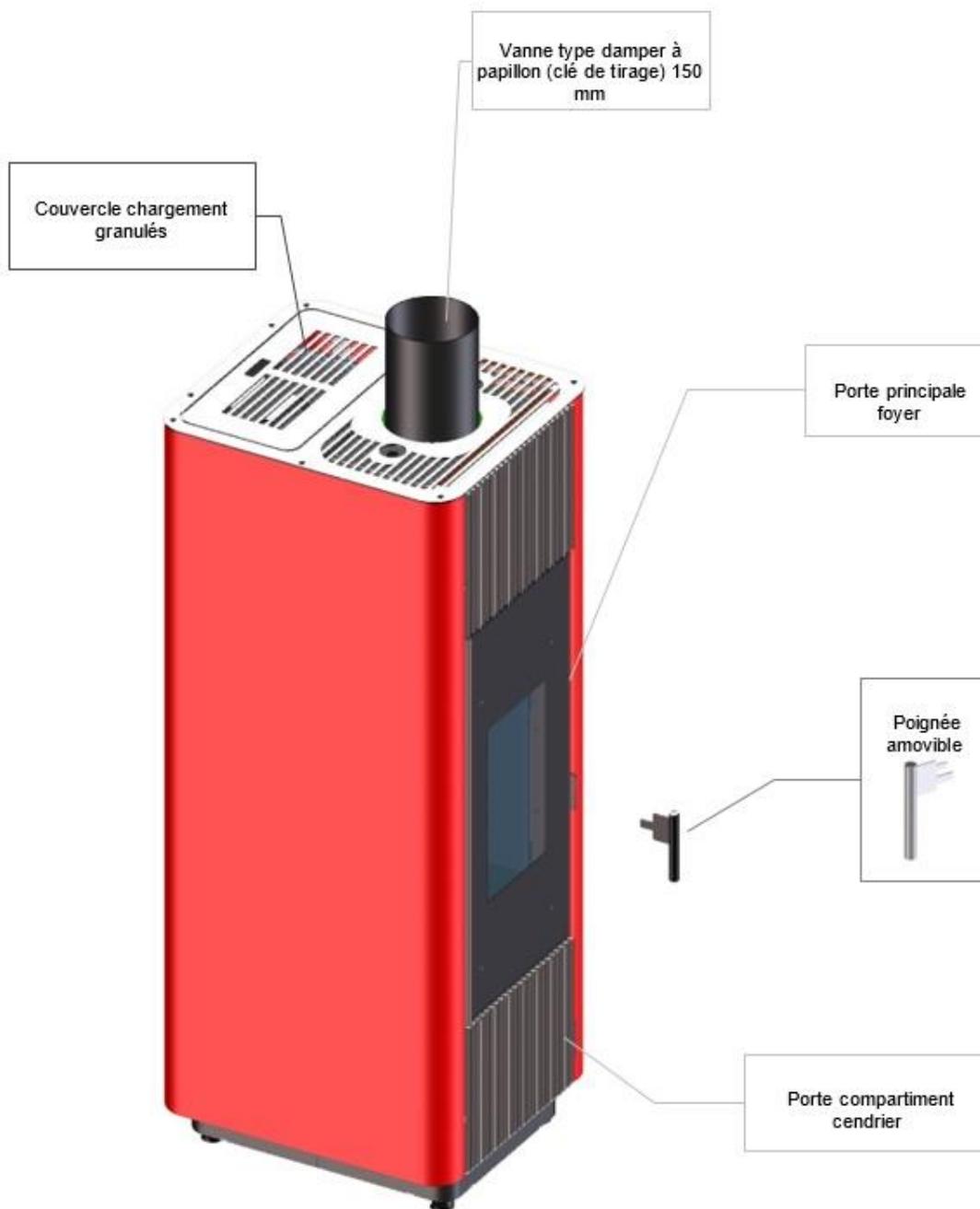
N'effectuer aucune modification non autorisée sur l'appareil.

Utiliser seulement des pièces de rechange originales recommandées par le constructeur.

6.1 En général

- S'assurer, dans la pièce d'installation, d'une aération suffisante (voir 1.3 Prise d'air externe).
- Contrôler (ou faire contrôler) périodiquement le nettoyage de l'installation d'évacuation des fumées.
- **ATTENTION : tenir éloigné tout produit inflammable du poêle pendant son fonctionnement.**
(minimum : 150cm de distance par rapport à la paroi frontale)
- **ATTENTION : pour éviter la fuite des fumées, la chambre de combustion doit rester fermée,** excepté durant les opérations de nettoyage, à effectuer poêle éteint.
- **ATTENTION : en cas de ravitaillement des granulés lorsque le poêle est allumé, s'assurer que les granulés ne soient pas absents du brasier et que la flamme soit toujours présente ;** éviter, en outre, que le sac de combustible n'entre en contact avec les surfaces chaudes.
- **ATTENTION : éliminer les éventuelles accumulations de granulés non brûlés dans le brasier, causées par un allumage manqué, et ce avant de procéder à un nouvel allumage.**
- **ATTENTION : si durant la phase d'allumage celle-ci ne survient pas, et si l'on remarque beaucoup de fumées dans la chambre de combustion, il est nécessaire D'ETEINDRE IMMEDIATEMENT le poêle et de remplacer les granulés en votre possession, ceux-ci pourraient avoir un taux d'humidité trop élevé. Insister pourrait alors rendre le poêle dangereux !**
- **ATTENTION : si durant le nettoyage, on remarque des résidus de granulés spongieux ou durs (et pas de cendres), remplacer les granulés utilisés car ceux-ci pourraient provenir de déchets de sciure de mauvaise qualité et non utilisables dans ce type de poêle. Insister pourrait conduire à l'incendie ou à une forte émission de fumées dans le conduit de fumée !**
- **ATTENTION : contrôler la bonne combustion du granulé dans le brasier. Dans le cas où l'on remarque une accumulation de granulés qui ne brûlent pas, ETEINDRE IMMEDIATEMENT le poêle et contacter le centre d'assistance technique.**
- **ATTENTION : prêter un maximum d'attention en présence d'enfants, éviter que ceux-ci ne restent devant et dans la zone proche du poêle.**

6.2 Description des composants



6.3 Chargement du réservoir

Soulever la poignée et déplacer le levier vers l'avant afin de l'amener dans la position **OPEN** (fig.11). Soulever le couvercle du réservoir (cette action reste impossible tant que le levier n'a pas été totalement amené dans sa position de fin de course), puis procéder au chargement en granulés (utiliser l'entonnoir de remplissage fourni pour plus de facilité et éviter la fuite de granulés).

Pour procéder à l'allumage de l'appareil, refermer le couvercle du réservoir et replacer le levier en position **GO** (fig.12), cette opération autorise alors la descente du combustible vers le brasier, tout en garantissant une fermeture étanche du réservoir. **Exceptionnellement**, on pourra recharger le réservoir en granulés de la même façon, lors du fonctionnement du poêle.

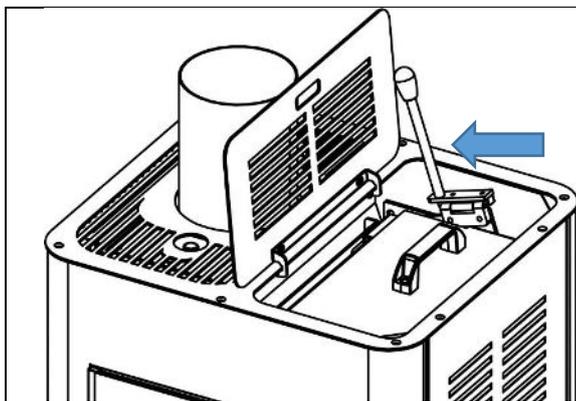


Fig. 11

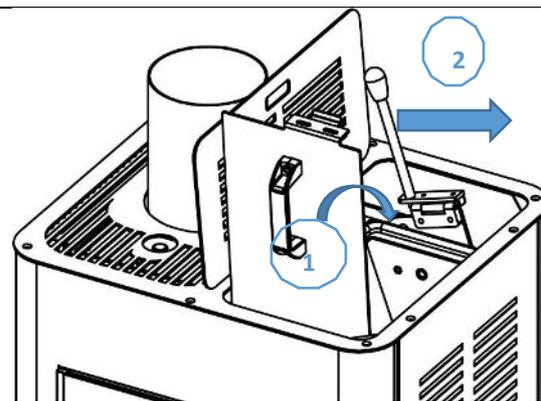


Fig. 12

6.4 Allumage du poêle

Lorsque le réservoir est chargé, le poêle est prêt à être allumé.

Déplacer le levier vers l'arrière en position **GO** (voir fig. 12 ci-dessus) et le baisser en position de repos (fig. 13). Les granulés descendent par gravité jusqu'à remplir le brasier ; ouvrir la porte principale, à l'aide de la poignée amovible, placer l'allume-feu (solide de type écologique) sur les granulés dans le brasier et l'enflammer (fig. 14); suivant les conditions de température et en cas de difficultés d'allumage, laisser la porte entrouverte 5 minutes jusqu'à ce que la flamme atteigne une hauteur d'environ 7 cm, c'est-à-dire lorsque la flamme effleure les trous dans la paroi postérieure.

Remarque : la porte du foyer est équipée d'un ressort de retour qui empêche une ouverture maximale accidentelle et permanente.

ATTENTION : nettoyer TOUJOURS le brasier et le toboggan de descente des granulés avant d'allumer le poêle, et ce de façon à garantir une combustion optimale à chaque utilisation. Le nettoyage peut être effectué manuellement en retirant le brasier de son logement, puis en utilisant un tisonnier et un aspirateur de cendres adéquat. Pour le toboggan, voir paragraphe 8.4.

ATTENTION : effectuer les opérations de nettoyage en s'assurant auparavant que les cendres et le poêle soient entièrement froids.

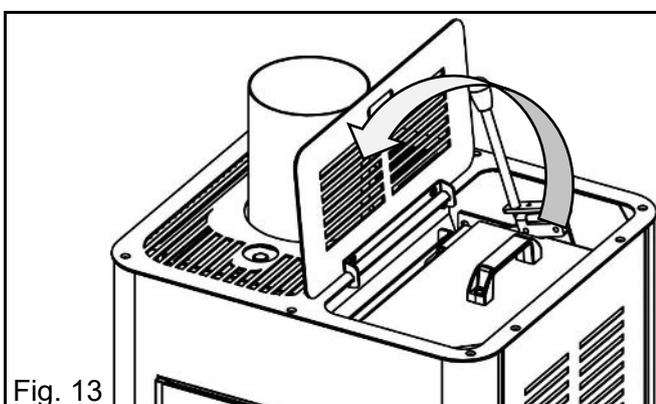


Fig. 13

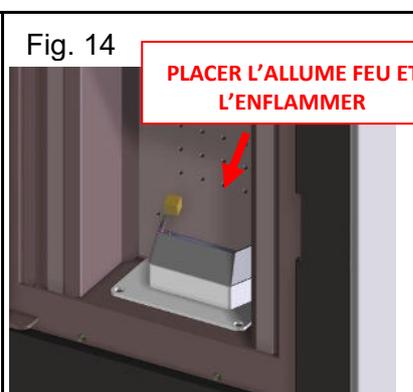


Fig. 14

PLACER L'ALLUME FEU ET L'ENFLAMMER

6.5 Modalités de la combustion

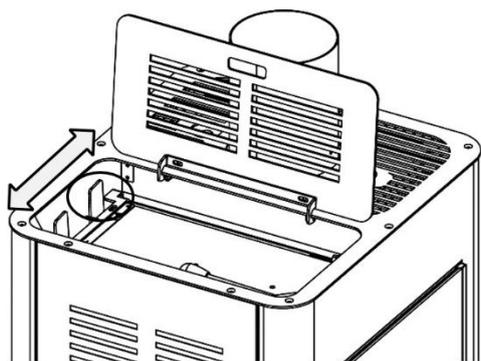


Fig. 15

Grâce au levier de réglage de l'air placé sous la porte supérieure, il est possible de faire varier l'air de combustion entrant et par conséquent la puissance du poêle. (fig. 15)

ATTENTION : La puissance minimale du poêle dépend de différents paramètres, dont le tirage du conduit de fumée.

La puissance est réglable entre minimum et maximum.

Puissance maximum : position **MAX**

Puissance minimum : position **MIN**

6.6 Extinction du poêle

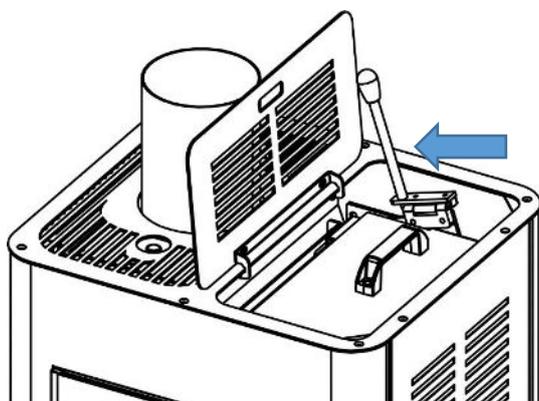


Fig. 16

En déplaçant le levier vers l'avant en position **STOP**, on arrête la descente des granulés vers le brasier (fig. 16). La combustion continuera quelques minutes (10-20 min environ), et après le poêle s'éteindra. Pour rallumer le poêle, déplacer le levier vers l'arrière en position **GO** et placer l'allume-feu (solide) sur les granulés dans le brasier et l'enflammer.

ATTENTION : nettoyer le brasier et le toboggan de descente des granulés SYSTEMATIQUÉMENT avant chaque allumage du poêle de façon à toujours garantir une combustion optimale. Le nettoyage peut être effectué manuellement en enlevant complètement le brasier du compartiment correspondant et en utilisant un tisonnier et un aspirateur de cendres adéquat.

Pour le toboggan, voir le paragraphe 8.4.

ATTENTION : avant d'effectuer toutes les opérations de nettoyage, s'assurer que les cendres et le poêle soient entièrement froids.

ATTENTION : ne pas toucher le brasier ou le cendrier juste après l'extinction !

ATTENTION : ne pas toucher à mains nues la porte du foyer pendant le fonctionnement.

6.7 Nettoyage de l'échangeur thermique

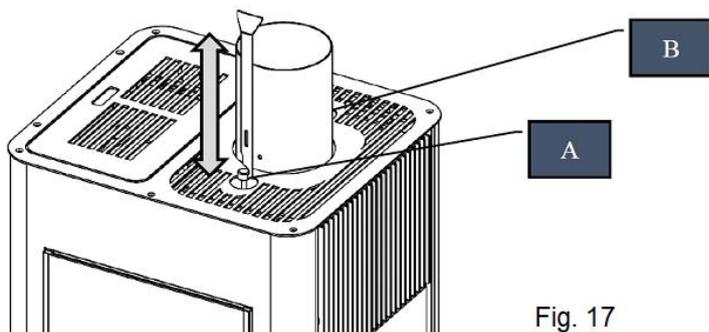


Fig. 17

Accrochez le crochet du grattoir sur la broche A (fig. 17) et soulevez-la plusieurs fois en faisant secouer les ressorts internes ; les cendres qui sont dans les tuyaux tombent dans la chambre de combustion. Répéter l'opération sur la broche B.

L'échangeur de chaleur doit être nettoyé au moins une fois par semaine, pour une utilisation intensive du poêle (plus de 8 heures par jour) il est recommandé de le faire tous les 3 jours.

Il est conseillé d'effectuer cette opération avec le poêle froid pour éviter les brûlures, mais elle peut également être effectuée avec le poêle allumé, dans ce cas faites très attention aux parties chaudes.

Ne laissez pas la poignée attachée à la goupille après le nettoyage avec le poêle allumé.

AVERTISSEMENT : ATTENTION DANGER DE BRÛLURE. Pour éviter les brûlures, ne touchez pas la broche à mains nues pendant le fonctionnement.

6.8 Allumage et fonctionnement normal

Avant de procéder à l'allumage, quelques rappels :

- Le réservoir des granulés doit être rempli et doit contenir une quantité suffisante afin de permettre au poêle de fonctionner pendant la période désirée.
- S'assurer que le brasier soit propre, privé de cendres, de résidus de combustion et de granulés non brûlés (si nécessaire, extraire le brasier, le nettoyer soigneusement et le replacer avec attention dans son siège).
- **Si l'appareil ne s'allume pas normalement, la cause principale peut résulter d'un entretien insuffisant ou d'une très mauvaise qualité de granulés utilisés.**
- **Si durant le fonctionnement normal on note une quantité exagérée de fumées dans la chambre de combustion, éteindre le poêle (levier en position STOP) et contacter un centre d'assistance technique. Insister pourrait rendre le poêle dangereux.**

7. SECURITE

7.1 Sécurité

ATTENTION : pendant le fonctionnement, quelques parties du poêles (porte vitrée, poignée, pièces en céramique) peuvent atteindre une température élevée. Des dispositifs de sécurité présents ont la fonction d'éliminer tout risque de dommage aux personnes, animaux ou objets ; leur violation ou l'intervention de personnel non autorisé pourraient les compromettre.

- Se rappeler de toujours maintenir des distances de sécurité précédemment indiquées.
- Faire donc très attention, prendre les précautions nécessaires et suivre toujours les instructions.

Si pendant le fonctionnement, des fumées sortaient d'une quelconque partie du poêle ou du conduit de raccordement, éteindre le poêle et aérer le local. Une fois refroidi, contrôler le motif de la perte et si nécessaire appeler le personnel technique spécialisé. **Cependant le poêle est doté de dispositifs de sécurité qui interviennent pour garantir son fonctionnement en toute sécurité.**

8. MAINTENANCE ANNUELLE

Afin de garantir la qualité de cet entretien annuel, l'ensemble des opérations sont à programmer avant la nouvelle saison de chauffe, avec un centre d'assistance technique, et sont nécessaires afin d'assurer le maintien de l'efficacité du produit et de garantir son fonctionnement en toute sécurité :

- Nettoyage soigneux de la chambre de combustion
- Nettoyage complet de la chambre des fumées
- Inspection et vérification de l'étanchéité des joints
- Remplacement éventuel des composants sujets à l'usure (joint de porte, habillage vermiculite, etc.)
- Réservoir : le vider et le nettoyer entièrement
- Nettoyage et inspection du conduit d'évacuation des fumées
- Nettoyage des mécanismes

9. ENTRETIEN ET MAINTENANCE COURANTE

AVERTISSEMENTS : Toutes les opérations de maintenance (nettoyage, remplacements éventuels, etc.) doivent être effectuées lorsque le feu est éteint et que le poêle est froid. De plus, n'utilisez sous aucun prétexte des substances abrasives.

ATTENTION : UN MANQUE DE NETTOYAGE PORTE PREJUDICE A LA SECURITE

9.1 Ouverture de la porte

Durant le fonctionnement normal, la porte doit rester fermée. Cependant celle-ci pourrait être légèrement entrouverte temporairement et uniquement pendant la phase d'allumage. Par la suite, elle ne sera seulement réouverte que lorsque le poêle sera éteint et froid, et ce afin d'effectuer la maintenance et le nettoyage ordinaire.

9.2 Elimination des cendres

Le compartiment recueillant les cendres doit être vidé régulièrement de façon à éviter que les résidus de la combustion n'arrivent jusqu'au support du brasier.

Les cendres doivent être placées dans un récipient en métal avec un couvercle étanche. Jusqu'à l'élimination définitive des cendres, le récipient fermé doit être placé sur une base non combustible ou à terre et bien loin de matériaux combustibles.

ATTENTION : la cendre garde longtemps le brasier allumé !

9.3 Nettoyage du brasier

Quand la flamme est de couleur rouge ou qu'elle est faible, accompagnée d'une fumée noire, cela peut signifier la présence de dépôts de cendre ou d'incrustations ne permettant pas un fonctionnement correct du poêle, et la nécessité de les retirer.

Avant toute remise en route de l'appareil, enlever le brasier en le soulevant simplement de son logement, puis nettoyer-le en enlevant les cendres, ainsi que les éventuelles incrustations présentes, tout en étant attentif à libérer la totalité des fentes à l'aide d'un ustensile pointu. Cette opération sera particulièrement nécessaire lors des premiers allumages et en cas d'utilisation de granulés de qualités variables.

La période durant laquelle cette opération devra être effectuée sera aussi déterminée par la fréquence d'utilisation et par le choix qualitatif du combustible. Il sera également préférable de contrôler le support du brasier en vidant les cendres éventuellement présentes (voir paragraphes 6.4 et 6.8).

ATTENTION : avant d'allumer le poêle, contrôler TOUJOURS que le brasier soit totalement poussé contre l'arrière du foyer, jusqu'à venir toucher celui-ci à la suite de cet adossement total.

9.4 Nettoyage du toboggan de chargement

Nettoyer le toboggan de chargement à l'aide du racleur ou goupillon fourni en dotation (voir fig. 18). **Éliminer TOUS les résidus et incrustations est nécessaire pour maintenir un fonctionnement correct de l'appareil.** Cette opération est à effectuer avant chaque remise en route de l'appareil.

Un bon nettoyage du toboggan de chargement est très important pour un fonctionnement correct du poêle : il favorise la descente régulière du combustible et donc une combustion optimale. Cette opération doit être effectuée avant chaque allumage. Pour cela, il faut racleur et éliminer **TOUS LES RÉSIDUS DE COMBUSTION** sur **TOUTE LA LARGEUR et LA PROFONDEUR DU TOBOGGAN** en inox (nettoyer toutes ses faces intérieures, voir fig. 19).



Fig. 18

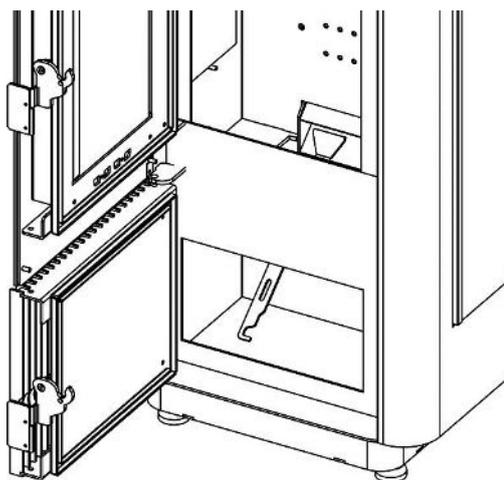
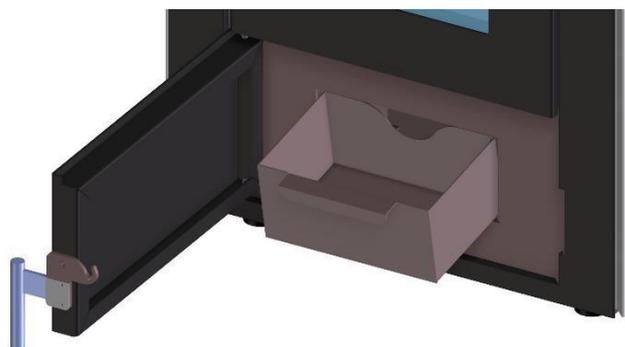


Fig. 19

9.5 Nettoyage bac à cendres

ATTENTION ! Tous les jours avant d'allumer le poêle, contrôler le cendrier afin de vérifier s'il n'est pas nécessaire de le vider.



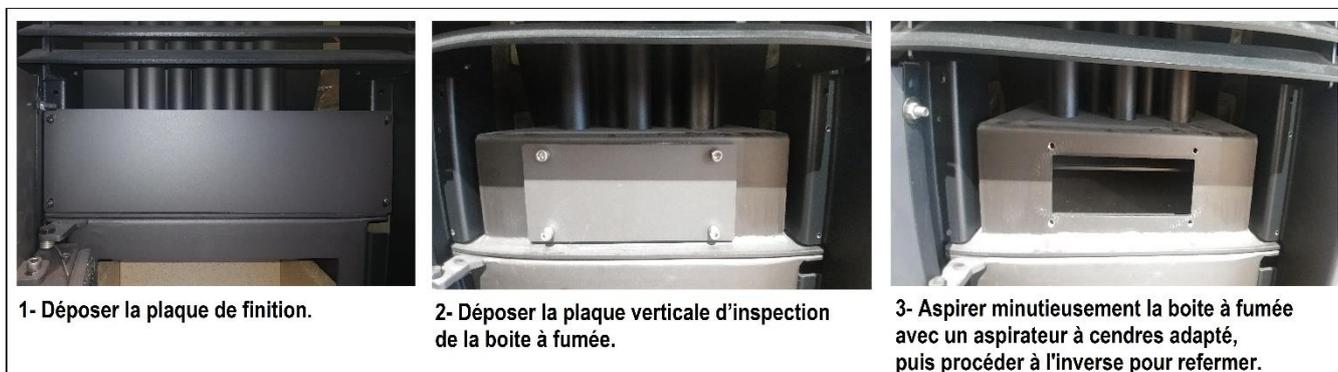
9.6 Nettoyage de la chambre de combustion

Tous les jours, nettoyer la chambre de combustion en aspirant la cendre qui s'y accumule. Pour ce nettoyage, il est nécessaire de s'équiper et d'utiliser uniquement un aspirateur prévu pour l'aspiration des cendres.

9.7 Nettoyage chambre des fumées

Une fois par an et avant le début de la nouvelle saison, pour le bon fonctionnement du poêle, il faudra effectuer un nettoyage complet de la chambre des fumées (voir chapitre 8). **Cependant, la fréquence d'une telle opération dépendra de la qualité des granulés utilisés et de la fréquence d'utilisation.**

ATTENTION : POUR EFFECTUER CE NETTOYAGE, IL EST CONSEILLÉ DE CONTACTER UN CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.



ATTENTION : à l'étape 2, il est IMPORTANT de repérer l'orientation de la plaque de visite de telle sorte à la remonter à l'identique (jonction du joint interne toujours positionnée en partie basse).

9.8 Nettoyage de l'installation d'évacuation

Jusqu'à l'acquisition d'une bonne expérience des conditions de fonctionnement, il est conseillé d'effectuer cette maintenance au moins une fois par mois. Retirer le bouchon du raccord en T et nettoyer les conduits. Si nécessaire, au moins les premières fois, s'adresser à un personnel qualifié.

9.9 Nettoyage des pièces en métal et de la céramique

Pour nettoyer les pièces en métal du poêle, utiliser un chiffon doux humidifié avec de l'eau NE JAMAIS NETTOYER LES PIÈCES EN MÉTAL ET EN CÉRAMIQUE AVEC DE L'ALCOOL, DES DILUANTS, DE L'ESSENCE, DE L'ACÉTONE OU D'AUTRES SUBSTANCES DÉGRAISSANTES. Dans le cas où de telles substances auraient été utilisées, la société décline toute responsabilité. Les éventuelles variations de tonalité des pièces en métal peuvent être imputables à une utilisation inappropriée du poêle.

9.10 Nettoyage de la vitre

La vitre de la porte doit être nettoyée (à froid) avec des substances dégraissantes à base d'ammoniac et non corrosives comme le diluant. Éviter que des substances corrosives n'entrent en contact avec la peinture du poêle puisqu'elles pourraient l'abîmer. Si la vitre est chaude, avant de procéder au nettoyage, la porte devra rester ouverte pendant le temps nécessaire afin qu'elle refroidisse. Dans tous les cas, ne pas utiliser de matériaux pouvant érafler ou abîmer les vitres.

9.11 Rupture de la vitre

Le poêle est équipé d'une vitre céramique d'une épaisseur de 4 mm, résistant à un choc thermique de 750°C ; la vitre peut être rompue uniquement à cause d'un impact important ou d'utilisation inappropriée. Ne pas claquer la porte et ne pas heurter la vitre. En cas de rupture, ne remplacer la vitre qu'avec une pièce de rechange d'origine. Pour le remplacement, contacter un centre d'assistance technique.

9.12 Inactivité du poêle

Après la dernière utilisation saisonnière, effectuer certaines opérations :

- Enlever tous les granulés du réservoir.
- Nettoyer soigneusement le brasier, le support du brasier, la chambre de combustion et le bac à cendres.
- Nettoyer soigneusement le système d'évacuation des fumées (contacter un professionnel).
- Nettoyer en enlevant poussière et toiles d'araignée une fois par an, les zones internes des panneaux.

IMPORTANT : Après une période d'arrêt prolongée et AVANT REMISE EN ROUTE de votre installation, il est nécessaire de vérifier qu'il ne se trouve aucune obstruction tant au niveau du poêle (foyer, boîte à fumées et buse de sortie des fumées), que des conduits de raccordement, et du conduit de fumée lui-même (jusqu'à la souche de sortie des fumées).

10. FEU DE CHEMINÉE

Si des dépôts présents dans le conduit de fumée s'enflamment, le poêle doit être mis hors service. Fermez aussitôt la porte et toutes les ouvertures amenant de l'air extérieur dans la pièce d'installation de l'appareil, réduisez au minima le réglage d'amené d'air de combustion de l'appareil, amenez le levier principal en position STOP, appelez immédiatement les pompiers (18). Il existe des bombes d'extinction de feu de cheminée, dans ce cas, veuillez vous conformer à leur mode d'utilisation respectif.

CONSIGNES PREVENTIVES :

- 1) Toute mauvaise combustion dépose du goudron et de la suie sur les parois qui se transforment à la chaleur en calcin sous forme d'un vernis noir et dur, le calcin résiste au hérisson du ramonage et ne peut pratiquement s'enlever que par le feu. Le calcin fond aux environs de 130° et est éminemment combustible.
- 2) Votre conduit de fumée doit être isolé sur toute sa hauteur, notamment lors de son passage dans les pièces non chauffées et au niveau de la souche avec des matériaux classés M0. Un conduit non isolé nuit au tirage de celui-ci et est responsable de dépôts de bistre ; le bistre est un encrassement goudronneux des foyers et des conduits qui se forme par condensation au contact des parois froides du conduit de fumée.
- 3) Votre conduit de fumée doit être ramoné mécaniquement deux fois par an, si votre tuyau de raccordement comporte plus d'un coude ou si sa longueur horizontale est supérieure à 80 cm ou si la hauteur verticale a plus de deux mètres, il est recommandé de ramoner plus souvent. Même si des ramonages chimiques peuvent être réalisés ponctuellement, ils ne remplacent en rien les ramonages mécaniques, seuls pleinement efficaces et seule méthode agréée par les assurances.

PERLE est une production :

OLIGER France
40 rue du Stade
57820 SAINT-LOUIS
Téléphone : 03.87.07.90.26
E-mail : info@oliger.fr
Site internet : oliger.fr

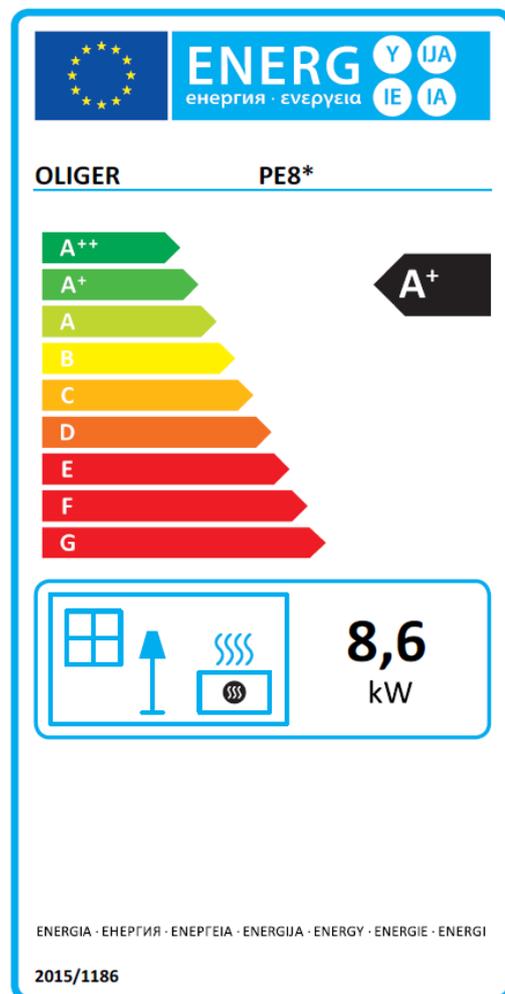
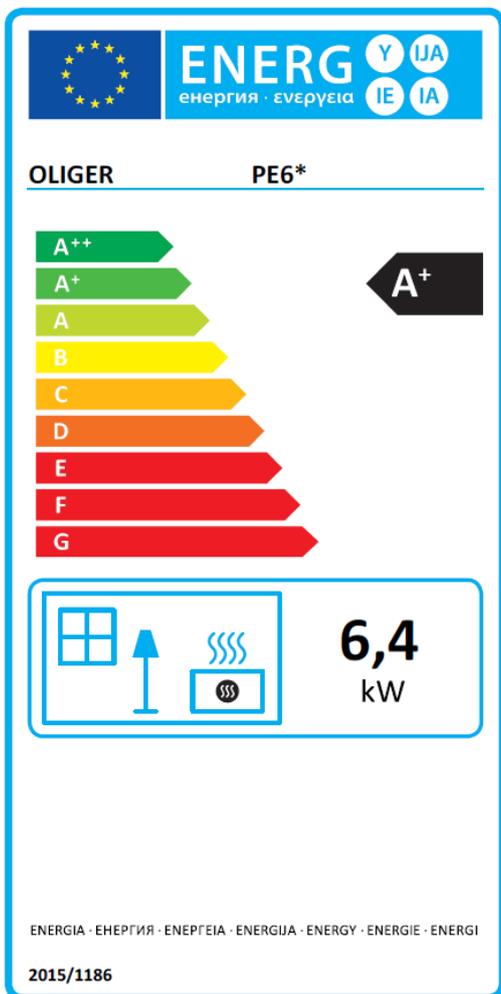
11. DOCUMENTATION TECHNIQUE

Base européenne EPREL :

PE6*



PE8*



Fiche de produit

Règlement délégué (UE) 2015/1186

Nom du fournisseur ou marque commerciale	OLIGER
Référence du modèle	PE6*
Classe d'efficacité énergétique	A+
Puissance thermique directe	6,4 kW
Puissance thermique indirecte	- kW
Indice d'efficacité énergétique	120
Rendement utile (à la puissance thermique nominale)	89,8 %
Rendement utile (à la charge minimale)	- %
Précautions particulières	<p>Toutes les précautions spécifiques doivent être prises lors de l'assemblage (mise en place du foyer, puis du corps de l'appareil), de l'installation (notamment respect des distances de sécurités vis-à-vis de tout matériau combustible, éléments du conduit de raccordement respectant le diamètre de la buse de sortie de fumée de l'appareil, raccord sur conduit de fumée unique, présence d'une amenée d'air dédiée obligatoire), de l'utilisation courante (respect des combustibles compatibles et des consignes d'entretien journalier), ou de l'entretien général de l'appareil (entretien annuel fait par un professionnel qualifié). A ce titre, veuillez toujours vous en référer au manuel d'installation et d'utilisation de l'appareil. Information complémentaire : le suivi des normes, des codes locaux, des réglementations nationales et européennes s'impose, en toute occasion.</p>

Fiche de produit

Règlement délégué (UE) 2015/1186

Nom du fournisseur ou marque commerciale	OLIGER
Référence du modèle	PE8*
Classe d'efficacité énergétique	A+
Puissance thermique directe	8,6 kW
Puissance thermique indirecte	- kW
Indice d'efficacité énergétique	120
Rendement utile (à la puissance thermique nominale)	89,7 %
Rendement utile (à la charge minimale)	- %
Précautions particulières	<p>Toutes les précautions spécifiques doivent être prises lors de l'assemblage (mise en place du foyer, puis du corps de l'appareil), de l'installation (notamment respect des distances de sécurités vis-à-vis de tout matériau combustible, éléments du conduit de raccordement respectant le diamètre de la buse de sortie de fumée de l'appareil, raccord sur conduit de fumée unique, présence d'une amenée d'air dédiée obligatoire), de l'utilisation courante (respect des combustibles compatibles et des consignes d'entretien journalier), ou de l'entretien général de l'appareil (entretien annuel fait par un professionnel qualifié). A ce titre, veuillez toujours vous en référer au manuel d'installation et d'utilisation de l'appareil. Information complémentaire : le suivi des normes, des codes locaux, des réglementations nationales et européennes s'impose, en toute occasion.</p>



DECLARATION DE CONFORMITE
Selon la directive 2009/125/CE

- Code d'identification unique des produits :	PE6*, PE8*
- Désignation de type(s) / modèle(s) :	PERLE / PERLE 7, PERLE 10
- Produit :	Appareil de chauffage domestique à granulés de bois
- Usage prévu :	Chauffage des immeubles d'habitation
- Nom et adresse du fabricant :	OLIGER France 40 Rue du Stade - 57820 Saint-Louis - France 00.33(0)3.87.07.90.26 www.oliger.com

Déclare que cette Déclaration de Conformité est émise sous notre seule responsabilité et est rédigée conformément au(x) produit(s) cité(s) en introduction de celle-ci.

Cette déclaration est conforme et répond aux normes et textes européens ci-dessous :

Spécifications techniques harmonisées et textes communautaires
EN 14785:2006
EN 16510-1:2018
DIRECTIVE 2009/125/CE
RÈGLEMENT (UE) 305/2011
RÈGLEMENT (UE) 2015/1185
RÈGLEMENT (UE) 2015/1186

Signé au nom et pour compte du fabricant :
Saint-Louis, le 22 juin 2021.

Mme LANTZ Blanche
Directrice générale



DECLARATION DE PERFORMANCE N° PE6*
Selon le règlement (UE) N° 305/2011

1 - Code d'identification unique du produit :	PE6*
2 - Désignation de type(s) / modèle(s) :	PERLE / PERLE 7
3 - Produit : - Usage prévu :	Appareil de chauffage domestique à granulés de bois Chauffage des immeubles d'habitation
4 - Nom et adresse du fabricant :	OLIGER France 40 Rue du Stade - 57820 Saint-Louis - France
5 - <i>NPD</i>	00.33(0)3.87.07.90.26 www.oliger.com
6 - Système d'évaluation et contrôle de la constance des performances (annexe V) :	Système 3
7 - Norme harmonisée : Laboratoire notifié : N° du rapport d'essais :	EN 14785:2006 IMQ S.p.A. (Italie) CS21-0067543-01
8 - <i>NPD</i>	

9 -

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Sécurité incendie	Conforme	EN 14785:2006
Température de surface	Conforme	EN 14785:2006
Distance minimale à respecter par rapport aux matériaux combustibles	Paroi arrière : 200 mm Paroi latérale : 600 mm Face avant : 1500 mm	EN 14785:2006
Température des fumées à la buse d'évacuation	170 °C	EN 14785:2006
Puissance thermique nominale	6,4 kW	EN 14785:2006
Rendement énergétique	89,8 %	EN 14785:2006
Emission de monoxyde de carbone CO (à 13% d'O2) Emission de particules PM (Poussières, à 13% d'O2) Emission d'oxydes d'azote NOx (à 13% d'O2) Emission de composés organiques gazeux (COG/COV, à 13% d'O2)	116 mg/Nm3 / 0,0093% 18 mg/Nm3 78 mg/Nm3 5 mg/Nm3	EN 14785:2006
Résistance mécanique (conduit d'évacuation)	Conforme	EN 14785:2006
Aptitude au nettoyage	Conforme	EN 14785:2006
Sécurité électrique	<i>NPD</i>	EN 14785:2006
Caractéristiques supplémentaires		
Efficacité énergétique saisonnière ETAS (η_s)	79,8%	RÈGLEMENT (UE) 2015/1185
Indice d'efficacité énergétique (IEE)	120	RÈGLEMENT (UE) 2015/1186

10 - Les performances du produit cité aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarée au point 9. Cette déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé au nom et pour compte du fabricant :
Saint-Louis, le 22 juin 2021.

Mme LANTZ Blanche
Directrice générale



DECLARATION DE PERFORMANCE N° PE8*
Selon le règlement (UE) N° 305/2011

1 - Code d'identification unique du produit :	PE8*		
2 - Désignation de type(s) / modèle(s) :	PERLE / PERLE 10		
3 - Produit : - Usage prévu :	Appareil de chauffage domestique à granulés de bois Chauffage des immeubles d'habitation		
4 - Nom et adresse du fabricant :	OLIGER France 40 Rue du Stade - 57820 Saint-Louis - France 00.33(0)3.87.07.90.26 www.oliger.com		
5 - NPD			
6 - Système d'évaluation et contrôle de la constance des performances (annexe V) :	Système 3		
7 - Norme harmonisée : Laboratoire notifié : N° du rapport d'essais :	EN 14785:2006 IMQ S.p.A. (Italie) CS21-0067543-01		
8 - NPD			
9 -			
	Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
	Sécurité incendie	Conforme	EN 14785:2006
	Température de surface	Conforme	EN 14785:2006
	Distance minimale à respecter par rapport aux matériaux combustibles	Paroi arrière : 200 mm Paroi latérale : 600 mm Face avant : 1500 mm	EN 14785:2006
	Température des fumées à la buse d'évacuation	193 °C	EN 14785:2006
	Puissance thermique nominale	8,6 kW	EN 14785:2006
	Rendement énergétique	89,7%	EN 14785:2006
	Emission de monoxyde de carbone CO (à 13% d'O2)	93mg/Nm3 / 0,0074%	EN 14785:2006
	Emission de particules PM (Poussières, à 13% d'O2)	19 mg/Nm3	
	Emission d'oxydes d'azote NOx (à 13% d'O2)	80 mg/Nm3	
	Emission de composés organiques gazeux (COG/COV, à 13% d'O2)	4 mg/Nm3	
	Résistance mécanique (conduit d'évacuation)	Conforme	EN 14785:2006
	Aptitude au nettoyage	Conforme	EN 14785:2006
	Sécurité électrique	NPD	EN 14785:2006
	Caractéristiques supplémentaires		
	Efficacité énergétique saisonnière ETAS (ηs)	79,7%	RÈGLEMENT (UE) 2015/1185
	Indice d'efficacité énergétique (IEE)	120	RÈGLEMENT (UE) 2015/1186

10 - Les performances du produit cité aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarée au point 9. Cette déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé au nom et pour compte du fabricant :
Saint-Louis, le 22 juin 2021.

Mme LANTZ Blanche
Directrice générale